



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recouvrement

Question écrite n° 6134

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la découverte du virus de la mosaïque du tabac. En effet, en plus des 4 800 substances dont la nicotine, le goudron et autres métaux lourds que l'on trouve dans les cigarettes, des scientifiques français ont aussi découvert la présence d'un virus nommé mosaïque du tabac. D'après un article publié sur le site de l'Inserm, ces chercheurs de Marseille ont analysé près de cinquante cigarettes provenant de six marques différentes pour trouver ce fameux virus. Dans 100 % des cas, l'équipe a découvert la présence de matériel génétique viral et même des virus vivants pour 53 % des échantillons. Ils ont aussi étudié soixante échantillons de salive venant de douze fumeurs et quinze non-fumeurs et ont constaté, dans les échantillons des fumeurs, la présence de ce virus de la mosaïque du tabac. Par contre, la salive des non-fumeurs ne présentait pas de trace de ce dernier. Comme le souligne l'Inserm, l'étude « suggère donc que le tabagisme constitue une porte d'entrée dans le corps humain pour le virus de la mosaïque du tabac ». Si rien n'indique pour le moment que ce virus de la mosaïque du tabac serait dangereux pour l'homme, il est pathogène pour les plantes et pourrait infecter les cellules humaines, des études ont montré que des virus de plantes pouvaient pénétrer les cellules de mammifères. Théoriquement, le matériel génétique du virus pourrait être « traduit en protéines virales dans des cellules humaines lorsqu'il y est introduit par un expérimentateur et donc se multiplier ». Ainsi, il lui demande les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour évaluer avec une plus grande pertinence les effets potentiels de ce virus de la mosaïque du tabac, et les décisions qu'il entend prendre en fonction des résultats obtenus.

Texte de la réponse

Le virus de la mosaïque du tabac est connu depuis de nombreuses années. Il s'agit de l'agent responsable de la première maladie à virus observée et rapportée au 19e siècle, affectant une plante, en l'occurrence la feuille de tabac. Ce virus fait partie des très nombreux virus pouvant entraîner des maladies chez les plantes. A ce jour il est admis que les virus présentent une spécificité d'espèce, les virus pathogènes pour les plantes ne présentant pas de caractère pathogène pour les espèces animales. Une étude menée par une équipe de l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de Marseille a montré la présence de virus vivant dans 53 % des cigarettes analysées et du matériel génétique viral dans des échantillons de salive collectés auprès de fumeurs, et non dans les échantillons collectés chez les non fumeurs. Cette étude récente, sur des effectifs limités, reste à confirmer. Par ailleurs à ce stade, cette étude n'apporte pas d'élément tendant à montrer que le virus de la mosaïque du tabac serait en capacité d'infecter des cellules humaines et de s'y multiplier. Des travaux supplémentaires sont nécessaires. Le Gouvernement restera attentif à l'évolution des connaissances scientifiques sur la question.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6134

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5288

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2013](#), page 173